



# POLITIQUE FAMILIALE

## *Ville de Roberval*

LA FAMILLE AU COEUR DE NOTRE VILLE





## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Mot de la conseillère responsable des questions familiales	3
Préambule	4
Engagement municipal	5
Cheminement de la politique familiale	
- <i>Les événements préliminaires à la démarche d'élaboration de la politique</i>	6
- <i>Le processus d'élaboration de la politique</i>	6
- <i>Le processus consultatif de la politique</i>	6
Rôles de la municipalité	7
Partenaires dans l'action	7
Comité famille	
- <i>Sa composition</i>	8
- <i>Son mandat</i>	9
Visée de la politique familiale	9
Valeurs de la politique familiale	10
Objectifs généraux de la politique familiale	10
Principes directeurs de la politique familiale	11
Cycle de vie et définition de la famille	12
Analyse de la situation actuelle	13
Champs d'intervention de la politique familiale	15
Mise en œuvre et mécanisme de suivi de la politique familiale	23
Conclusion	24
Remerciements	25
Coordonnées pertinentes	26
Bibliographie	28



## MOT DU MAIRE



Le noyau de la société se tisse tout d'abord autour de la famille et s'entrelace avec les autres pour former une communauté.

La notion famille a évolué au fil du temps mais demeure toujours la pierre d'assise de toute société. Avec le temps, nous avons tendance à oublier nos fondements, il est important de se ramener à la base et de les mettre en valeur.

Ainsi, sous le règne de mon prédécesseur Denis Lebel, la Ville a cru bon d'instaurer une politique familiale et en a confié l'élaboration au comité famille constitué à cet effet en septembre 2006.

L'adoption de cette politique familiale et les moyens d'actions dégagés influenceront nos décisions et orientations municipales pour notre développement et le bien-être général de nos concitoyens.



**Michel Larouche**

Maire de Roberval

## MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Nous connaissons tous la valeur et l'importance de la famille, de même que le rôle vital qu'elle joue, non seulement dans l'épanouissement des individus, mais également dans le développement de la société. Les familles ont considérablement changé au cours des dernières années. De nouveaux enjeux apparaissent, telle la conciliation famille-travail, et appellent à la mise en place de mesures novatrices.

Je vous invite à consulter la politique familiale élaborée par notre comité famille. En travaillant à son élaboration, nous souhaitons, plus que tout, que cette politique apporte des solutions concrètes aux besoins bien réels des familles.

Je tiens donc à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à ce processus. Grâce à leur contribution essentielle, cette politique familiale est devenue le reflet de notre volonté collective d'agir concrètement pour mettre sur pied un plan d'actions qui aura des répercussions positives sur le quotidien des familles de Roberval.

*Michèle Claveau*

**Michèle Claveau**

Conseillère municipale  
Responsable des questions familiales





## PRÉAMBULE

La société est une structure qui ne cesse d'évoluer. Un des principaux moteurs de ce mouvement est caractérisé par les familles. Elles sont le tissu de cette société. C'est grâce aux familles si la société peut survivre. Par conséquent, elles sont les premiers indicateurs de la bonne santé du milieu. Dans un tel contexte, la municipalité, en tant que niveau de gouvernement le plus près du vécu des familles, a un devoir de s'assurer que ces dernières ont à leur disposition les éléments essentiels afin de pouvoir bénéficier d'une bonne qualité de vie pour maintenir l'ensemble du système social en équilibre. La municipalité se doit donc d'être à l'écoute de ses familles afin d'être prête à intervenir de manière efficace dans l'atteinte de résultats durables.

La Ville de Roberval, étant préoccupée par le bien-être de ses familles, décide de se doter d'une politique familiale dont l'objectif est de mettre en place une démarche unificatrice et mobilisatrice centrée vers la réalisation d'actions concertées et adaptées aux besoins propres des familles robervaloises, pour affirmer son engagement envers celles-ci.

Cette politique constitue le fruit d'une démarche de recherche, de réflexion et de consultation impliquant des familles, des élus municipaux, des représentants de l'administration municipale, du milieu communautaire et du milieu institutionnel.

Cette politique comporte **sept sections**. La **première section** présente l'engagement municipal et les principaux événements qui ont consolidé le processus d'élaboration de la politique. La **deuxième section** permet de bien situer les principaux acteurs qui sont interpellés par cette politique ainsi que leurs rôles. La **troisième section** définit les bases de la politique familiale et traite de la mission, du but, des valeurs ainsi que des grands principes qu'elle préconise. La **quatrième section** aborde, quant à elle, la définition de la famille et son cycle de vie. La **cinquième section** permet de situer la famille robervaloise dans son contexte sociodémographique et socioéconomique. Cette information est disponible dans la section «famille» du site internet de la municipalité. La **sixième section** représente le cœur de cette politique. Elle propose dix champs d'intervention qui touchent les familles. C'est sur la base de ces dix champs d'intervention que seront abordées les priorités et les actions retenues. Pour terminer, la **septième section** porte sur les moyens qui seront mis de l'avant pour assurer la mise en œuvre des actions ciblées dans la politique.

## ENGAGEMENT MUNICIPAL

En tant que municipalité offrant un large éventail de services à la population de la MRC Domaine-du-Roy, Roberval se situe au centre de plusieurs décisions importantes quant à l'avenir du territoire. En ce sens, la municipalité s'engage activement et avec enthousiasme à soutenir les familles qui choisissent d'y vivre et de s'y établir. À cet effet, la Ville de Roberval entend adopter le réflexe « Penser et agir famille ». Précisément, ceci signifie :

- Avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles ;
- Faire en sorte que les parents aient les moyens, le support, la valorisation nécessaires pour exercer leur rôle et assumer leurs responsabilités ;
- S'engager à ce que la préoccupation familiale fasse partie des priorités du système municipal ;
- Être davantage à l'écoute des besoins des familles afin de réorienter certaines priorités, certains services et règlements dans le but de contribuer à créer un climat et un milieu de vie qui soutiennent et encouragent les familles.<sup>1</sup>



*Inauguration des jeux d'eau à la piscine du Camping Mont-Plaisant (19 juillet 2006)*

<sup>1</sup> Carrefour action municipale et familles.  
[http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/1/pfm\\_penser\\_et\\_agir.php](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/1/pfm_penser_et_agir.php)





## CHEMINEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

### Les événements préliminaires à la démarche d'élaboration de la politique

- Le 3 octobre 2005, le conseil municipal autorisait l'élaboration d'une politique familiale par l'approbation de la présentation d'une demande de soutien financier et technique du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour l'élaboration de la politique.
- Le 8 février 2006, le maire, Monsieur Denis Lebel, approuvait le protocole d'entente entre la Ville et le ministère en rapport avec le soutien financier et technique accordé pour la démarche.
- Le 16 septembre 2006, la Ville de Roberval annonçait officiellement, par un communiqué de presse dans les médias locaux et régionaux, l'engagement de la municipalité dans l'élaboration de la politique familiale.
- Le 18 septembre 2006, le conseil municipal autorisait la mise sur pied d'un comité famille pour l'élaboration de la politique familiale.

### Le processus d'élaboration de la politique

Septembre 2006, le comité famille amorçait officiellement la mise en chantier de la politique familiale. Le processus comportait 16 étapes échelonnées sur une période de 12 mois. Au cours de cette période, les membres du comité se sont réunis à plusieurs reprises pour statuer sur les priorités et les actions à recommander.

### Le processus consultatif de la politique

Le processus de consultation permettait de s'assurer que la politique familiale réponde adéquatement aux besoins et attentes des familles robervaloises. Les informations recueillies par les consultations ont permis de valider les priorités et actions identifiées par les professionnels du milieu et d'apporter les ajustements nécessaires afin que la politique colle bien avec la réalité du milieu.

Une première consultation s'est tenue du mois de septembre au mois de novembre 2006. Cette consultation avait pour objectifs de permettre aux familles robervaloises de se renseigner au sujet de l'élaboration de la politique familiale et de faire des recommandations quant aux mesures qui répondraient le mieux à leurs besoins. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué à 238 familles, par le biais d'organismes et d'intervenants qui les côtoyaient.

Une seconde consultation, tenue le 23 avril 2007, avait pour but de permettre à la population robervaloise de réagir sur l'avant-projet de la politique familiale en émettant des opinions et commentaires de façon à bonifier le travail effectué par le comité famille depuis septembre 2006.

À la suite de cette consultation publique, le projet de politique familiale a été adopté par le conseil municipal de la ville de Roberval.



## RÔLES DE LA MUNICIPALITÉ

L'engagement de la municipalité dans son soutien apporté aux familles peut prendre diverses formes. Il est alors possible pour la municipalité d'adapter son approche en fonction de ses responsabilités et de ses compétences face au bien-être des familles du milieu.

La municipalité peut assumer quatre rôles précis dans son intervention en faveur des familles :

- Leader :** La municipalité peut agir comme leader soit en initiant, soit en assumant la responsabilité et la coordination d'actions et de mesures destinées aux familles.
- Partenaire :** La municipalité peut agir comme partenaire avec d'autres intervenants en participant à la mise en œuvre d'actions ou de mesures qui visent la recherche de solutions à des problématiques vécues par les familles.
- Collaboratrice :** La municipalité peut agir comme collaboratrice en misant sur ses propres ressources pour appuyer l'intervention de ressources communautaires qui visent l'enrichissement de la qualité de vie des familles.
- Ambassadrice :** La municipalité peut agir comme ambassadrice en effectuant de la représentation au sujet des intérêts des familles auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.

## PARTENAIRES DANS L'ACTION

La création d'un environnement favorable à l'épanouissement des familles robervaloises ne se réalise pas seule. Ce projet de société demande la participation active des institutions et groupes qui interviennent auprès des familles. Mais pour être efficace, cette participation doit se déployer dans le respect des compétences et des ressources propres à chaque acteur.

Pour réaliser les objectifs de la politique familiale, la municipalité suscite donc l'engagement et la concertation des partenaires suivants :

- Le milieu scolaire ;
- Le milieu de la santé et des services sociaux ;
- Le milieu des affaires ;
- Les centres de la petite enfance ;
- Les organismes communautaires : plus particulièrement les « organismes famille », les groupes de femmes, les groupes rejoignant les personnes handicapées, les groupes d'ainés, la maison des jeunes ;
- Les familles elles-mêmes.



## COMITÉ FAMILLE



### Sa composition

Le comité famille est un groupe de concertation rattaché à la démarche d'élaboration de la politique familiale. Il réunit autour d'une même table des représentants de l'administration municipale, du milieu communautaire, de même que des représentants de la société civile. Ces individus sont des acteurs directement impliqués dans le milieu qui entretiennent un lien direct ou

indirect avec les familles robervaloises. Bref, les membres du comité famille sont des gens qui sont sensibles au vécu des familles. Ce comité assure la représentativité du milieu et veille à ce que la politique familiale soit un outil légitime et opérationnel.

Michèle Claveau	Conseillère municipale responsable des questions familiales
Mario Côté	Chargé de projet, politique familiale
Michel Bouchard	Directeur du Service des loisirs de Roberval
Sylvie Beaudoin	Maison de la famille Éveil-Naissance
Alain Bilodeau	Manoir Notre-Dame
Pierre Donaldson	Agence Grands Frères, Grandes Sœurs du Domaine-du-Roy
Donald Doucet	Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Carole Dufour	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Marie-Ève Lebel	CPE Les Amis de La Culbute, bureau coordonnateur
Josée Veilleux	Société civile



## Son mandat

De façon générale, le comité famille a été mis sur pied pour assurer la réalisation de la politique familiale. Pour atteindre ce but, il s'est donné le mandat suivant :

- Coordonner l'ensemble des travaux relatifs à l'élaboration de la politique familiale ;
- Statuer sur les priorités et les actions de la politique ;
- Promouvoir la politique familiale dans la communauté ;
- Encourager la vision familiale dans les dossiers municipaux ;
- Veiller à la mise en place d'un cadre d'actualisation de la politique et du plan d'actions (mise en œuvre, suivi et évaluation) ;
- Susciter une action concertée ;
- Assurer l'adhésion des principaux acteurs « famille » à la démarche ;
- Encourager le réseautage entre les différents acteurs impliqués dans la démarche ;
- Accueillir et recevoir des recommandations provenant des familles et organismes sur toute question relative aux familles ;
- Donner des avis, au besoin ou sur demande, au conseil et à l'administration municipale sur toute question relative aux familles ou sur tout projet pouvant les concerner.

## VISÉE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

En plaçant la famille au centre des actions municipales, la Ville de Roberval entend confirmer son intention de contribuer à la création d'un milieu de vie de qualité pour les familles. Par cette politique, la municipalité entend également fournir aux familles un lieu d'appartenance favorable à leur autonomie et à leur épanouissement.

Bref, la politique familiale vise à développer une vision globale du mode de vie des familles de Roberval et de statuer sur les actions à privilégier, en concertation avec les partenaires du milieu, pour bâtir un cadre de vie où toutes les familles pourront s'épanouir.



## VALEURS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Les valeurs correspondent à des qualités auxquelles un individu ou un groupe accorde de l'importance. Les valeurs servent à guider la conduite des gens. Elles viennent justifier les priorités prônées par les citoyens et servent d'assises aux actions.

Ainsi, la politique familiale se fait le véhicule des valeurs suivantes :

### **Le respect**

Respecter la diversité et les réalités des familles d'aujourd'hui.

### **L'équité**

Voir, en terme de justice sociale, à la distribution des services et à l'intervention municipale équitables à l'ensemble des familles robervalaises.

### **La solidarité**

Susciter l'implication et l'engagement de toutes les familles dans l'atteinte d'un but commun soit la création d'un environnement favorable pour celles-ci.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale confirme l'intention de la municipalité de :

- Promouvoir la vie familiale ;
- Stimuler le sentiment d'appartenance et l'implication des familles ;
- Promouvoir le concept « Penser et agir famille » ;
- Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de toutes les familles et adapter les services à leurs besoins ;
- Favoriser la concertation, les partenariats et la complémentarité des intervenants sur le territoire dans tous les dossiers ayant un impact sur les familles ;
- Être à l'écoute des familles directement et à travers les divers organismes de la communauté ;
- Diffuser l'information relative aux diverses ressources offertes et mesures destinées aux familles.

## PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Inspirés des valeurs, les principes directeurs éclairent et servent de balises à la pratique des intervenants municipaux dans leurs décisions et actions à poser auprès des familles.

Voici donc les principes directeurs d'intervention de la politique familiale de la ville de Roberval :

- **Prendre en considération la diversité et la pluralité des modèles familiaux afin de développer et encourager la fierté familiale.**

Étant donné qu'aujourd'hui nous évoluons avec des familles qui se présentent sous différents visages, la municipalité considère qu'il est important de veiller à ce que l'ensemble des modèles familiaux soit considéré dans toutes les actions posées auprès des familles afin de les valoriser.

- **Considérer la famille comme une partenaire responsable et compétente pour la vitalité du milieu et la diffusion de valeurs.**

La municipalité reconnaît le plein potentiel des familles du milieu dans leur participation active au développement et au dynamisme de la communauté. Elle souhaite travailler en complémentarité avec elles et leur offrir son soutien.

- **Reconnaître et valoriser le rôle essentiel des intervenants et des organismes qui apportent un soutien aux familles et maintenir une approche de concertation et de collaboration avec ces ressources.**

Par ce principe, la municipalité de Roberval reconnaît que pour assurer un soutien adéquat aux familles du milieu, elle a besoin de la collaboration des divers intervenants et organismes. Elle entend ainsi travailler avec eux et favoriser la planification d'une action concertée avec ces ressources qui sont en lien direct avec les réalités des familles robervaloises. La municipalité entend donc opter pour le rassemblement des efforts et le tissage des liens entre les différents acteurs.

- **Jouer un rôle de leader social dans la perspective de favoriser l'épanouissement des familles.**

La municipalité, étant le palier de gouvernement le plus près du vécu des familles, désire ainsi mettre son pouvoir de leader social au service des familles. Elle veut leur tendre la main afin de bâtir avec elles un milieu de vie où elles pourront s'épanouir.





## CYCLE DE VIE ET DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille suit des cycles de vie. Ceux-ci débutent avec la venue du premier enfant pour se terminer au moment où le dernier quitte le foyer familial. Les cycles suivent le développement de l'enfant, c'est-à-dire la naissance, la préadolescence, l'adolescence et l'âge adulte. C'est à partir de ces cycles que les besoins et modes de fonctionnement de la famille évoluent. Soulignons qu'il est possible que des cycles se superposent lorsque la famille compte plus d'un enfant et qu'ils appartiennent à des groupes d'âge différents.

L'évolution de la famille suppose donc une réorganisation continue. Une prise de conscience de ce phénomène permet de constater que c'est davantage à travers une approche combinant différents facteurs tels la structure familiale, les modes de vie, le niveau de vie et les trajectoires professionnelles que l'on doit considérer la famille d'aujourd'hui.

Cela dit, la famille étant l'élément central de la politique familiale, il est par conséquent primordial de la définir telle qu'elle se présente sur le territoire de la ville de Roberval. C'est alors que le comité famille en est venu à une définition de la famille robervaloise qui se présente comme suit :

La famille est semblable à un arbre, c'est-à-dire qu'elle est l'élément vital de la ville de Roberval.

La famille telle que nous l'entendons est formée, tout comme l'arbre, à partir de quatre grands éléments :

- Des cellules qui donnent la vie à l'arbre, dans lesquelles se tissent des liens particuliers qui font référence ici aux liens parents-enfant(s) et aux liens intergénérationnels.
- Des racines qui représentent les différentes fonctions généralement assumées par la famille comme :
  - La responsabilisation face à la satisfaction des besoins primaires (se nourrir, se loger, se vêtir et être en sécurité) ;
  - Le développement individuel, social et affectif des individus ;
  - L'apport de soutien et d'entraide à ses semblables.
- Un tronc auquel des branches sont liées représente le sentiment d'appartenance des individus, membres de la cellule familiale.
- La sève illustre la transmission des valeurs des parents à leur(s) enfant(s).



## ANALYSE DE LA SITUATION

Afin de mettre en place une politique qui va correspondre le plus fidèlement à la réalité des familles robervaloises, il est primordial d'analyser la situation actuelle de la municipalité. Au départ, voici le recensement des actions qui sont déjà mises en place par la Ville de Roberval pour soutenir les familles.

### Loisirs et culture

- Organisation de plusieurs événements (Village sur glace, Jardin des Ursulines, activités spéciales de la semaine de relâche et des congés scolaires, présentation de spectacles professionnels familiaux, Fête du Canada, Journée de la culture, etc.) ;
- Organisation d'un camp de jour avec service de garde et rabais sur le coût d'inscription pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> enfants d'une même famille ;
- Remise de bons de gratuité et rabais pour favoriser l'accès aux activités socioculturelles et de loisirs aux personnes défavorisées ;
- Offre de cours de natation préscolaire pour les enfants âgés de 6 ans et moins accompagnés de leur(s) parent(s) ;
- Service de bibliothèque de qualité avec activités complémentaires (samedis animés, expositions, etc.) ;
- Plusieurs services culturels et de loisirs (théâtre, salle de spectacles, aréna, piscines, etc.) ;
- Rabais concernant l'accès à la piscine et gratuité à la bibliothèque municipale ;
- Camping municipal accessible à tous ;
- Offre de bains familiaux hebdomadaires à la piscine ;
- Patinage familial et patinage pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge à l'aréna ;
- Offre d'un service d'accompagnement en loisirs pour les enfants ayant un handicap ;
- Plusieurs terrains sportifs (terrains de balle, de soccer, de tennis, de basketball, de volley-ball, patinoire, skate parc, etc.) ;
- Plusieurs ligues sportives et de loisirs organisées pour tous (soccer, tennis, club de curling, club de pétanque, etc.) ;
- Plage municipale avec accès libre pour tous ;
- Piste cyclable traversant la ville et longeant le lac Saint-Jean ;
- Accès gratuit aux infrastructures de loisirs pour les organismes responsables du développement de disciplines de loisirs (club de natation GAMI, etc.) ;
- Offre de soutien financier aux athlètes d'élite ;
- Collaboration pour la réalisation de l'activité « cardio-poussette ».



## **Sécurité publique, administration publique et communication**

- Mise en place d'un programme de prévention de taxage et de consommation de drogue et d'alcool ;
- Mise en place d'un Plan de mesures d'urgence ;
- Maintien de la sécurité des étudiants près des écoles ;
- Assistance aux familles victimes de sinistres ;
- Programme de prévention et de sensibilisation contre les incendies ;
- Présence d'un conseiller ou d'une conseillère responsable des questions familiales ;
- Soutien aux groupes communautaires qui aident les familles ;
- Prêt et location de locaux ;
- Bulletin municipal informant les familles sur des sujets pertinents.

## **Urbanisme et environnement**

- Présence de plusieurs parcs, dont un pour les enfants âgés de 6 ans et moins, situé en plein cœur de la ville ;
- Construction récente d'une nouvelle Maison de jeunes, ouverte quotidiennement pour les adolescents de 12 à 17 ans ;
- Sensibilisation à la protection et la conservation de la nature ;
- Création d'activités annuelles portant sur l'environnement ;
- Distribution d'arbres aux familles robervaloises qui viennent d'avoir un enfant.

## **Vie communautaire, santé, éducation et travail**

- Présence d'organismes actifs pour les jeunes comme les Scouts de Roberval, les Cadets, etc. ;
- Soutien et reconnaissance envers l'action des bénévoles ;
- Offre d'une gamme de services qui encouragent la participation communautaire ;
- Caserne de jouets ;
- Développement d'activités de promotion de la santé ;
- Soutien à l'initiative de sensibilisation à l'importance des études ;
- Encouragement envers les employeurs pour l'adoption de mesures favorisant la conciliation famille-travail ;
- Embauche d'étudiants dans l'administration municipale ;
- Soutien à la création d'entreprises sur le territoire.

## CHAMPS D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

À la suite des consultations au sujet de la politique familiale, il a été convenu que l'amélioration de la qualité de vie des familles de Roberval passait par les dix champs d'intervention suivants :

- Loisirs et culture ;
- Sécurité publique ;
- Organisation municipale ;
- Communication ;
- Aménagement du territoire ;
- Habitation ;
- Transport ;
- Santé ;
- Éducation ;
- Promotion de la vie familiale et du développement communautaire.

### Loisirs et culture

Le secteur des loisirs et de la culture est un élément par lequel on peut apercevoir toute la vitalité au sein de la ville de Roberval. D'ailleurs, les loisirs et la culture sont des indicateurs majeurs du niveau de la qualité de vie des familles. De plus, ils constituent des composantes qui souvent, ont un grand impact chez les membres des familles dans leur choix d'habiter une ville.

Dans ce contexte, trois priorités et plusieurs actions vont émerger en matière de loisirs et de culture.

#### Priorité :

- Favoriser la pratique des activités parents-enfants.

#### Actions :

- Sensibiliser les organismes de loisirs et culturels à offrir une tarification familiale ;
- Aménager un espace pour les enfants et les parents à la bibliothèque municipale ;
- Mettre à la disposition des organismes un soutien technique (prêt d'équipements, etc.) et informer les responsables de l'existence du programme ;
- Offrir la gratuité d'abonnement à la bibliothèque municipale ;
- Réaliser des activités culturelles sur plusieurs semaines à la bibliothèque municipale.



**Priorité :**

- Intégrer les personnes ayant des besoins spécifiques dans les activités de loisir.

**Actions :**

- Réévaluer le système des bons de gratuité déjà en place ;
- Sensibiliser le Gouvernement du Québec afin que le « Programme d'accompagnement » soit mieux adapté aux besoins des familles ;
- Réévaluer le système de tarification familiale du Service des loisirs.

**Priorité :**

- Planifier l'installation d'équipements récréatifs répondant aux besoins et en maximiser l'utilisation.

**Actions :**

- Améliorer et entretenir les parcs de la municipalité de façon à ce qu'ils répondent aux besoins des familles ;
- Sensibiliser le milieu scolaire afin de permettre l'accès à certains plateaux d'activités, pour des nouvelles clientèles pendant le jour sur semaine, les congés scolaires et les heures de classe ;
- Offrir des activités spéciales à la bibliothèque municipale lors des congés scolaires et en dehors des heures de classe ;
- Fournir de nouvelles installations dans les divers lieux réservés à la pratique des loisirs (ex. tables à langer dans les salles de bain à l'aréna, accès à un levier pour personnes handicapées à la piscine, etc.);
- Adapter les équipements dans les parcs municipaux en ajoutant des structures répondant aux besoins des enfants handicapés ;
- Rechercher des solutions à la problématique du manque de locaux pour la pratique d'activités sociales et culturelles ;
- Proposer des activités physiques aux parents dans l'attente de leurs enfants pratiquant des activités au complexe sportif de la Cité étudiante ;
- Analyser les différents programmes gouvernementaux permettant d'obtenir une aide financière pour la rénovation des infrastructures sportives.



## Sécurité publique

Un milieu de vie paisible s'observe par une tranquillité d'esprit des familles. Cela se manifeste lorsque différents éléments ou comportements sont présents au sein d'une société. À titre d'exemple, mentionnons l'absence de criminalité dans les quartiers, la possibilité de se déplacer en automobile ou à pied en toute confiance, le fait de bénéficier d'un logement sûr ainsi que d'être protégé contre les incendies. À Roberval, la tranquillité d'esprit des familles passe principalement par l'action de deux organisations distinctes que sont la Sûreté du Québec et le Service des incendies.

Dans ce contexte, une priorité et quelques actions vont ressortir en matière de sécurité publique.

### Priorité :

- Favoriser un milieu de vie sécuritaire aux familles afin qu'elles puissent vivre et s'épanouir en toute quiétude.

### Actions :

- Sensibiliser la Sûreté du Québec à l'amélioration de la surveillance policière dans les quartiers de la ville de Roberval ;
- Installer des affiches informant clairement des règlements dans tous les parcs municipaux ;
- Demander au ministère des Transports du Québec d'analyser le temps alloué à la traversée des piétons aux feux de signalisation localisés sur le boulevard Marcotte.



Marina



## Organisation municipale

L'organisation municipale est la première responsable de la politique familiale. Par conséquent, une grande partie du succès de la réalisation de la mission de la politique familiale repose sur deux éléments fondamentaux de celle-ci. Tout d'abord, il y a la qualité de ses interventions en faveur des familles. Ensuite, il est question de son degré d'appropriation de l'approche « penser et agir famille », et ce, autant au niveau des instances politiques que de celui de l'appareil administratif.

Dans ce contexte, deux priorités et deux actions vont poindre en matière d'organisation municipale.

### Priorité :

- Appuyer les initiatives du milieu auprès des personnes handicapées et des personnes âgées.

### Action :

- Être à l'écoute et consulter les organismes ou groupes qui soutiennent les personnes handicapées et les personnes âgées.

### Priorité :

- Faciliter l'accès aux services municipaux.

### Action :

- Travailler avec l'objectif d'adapter les heures d'ouverture des services municipaux permettant aux parents d'utiliser les services après leur temps de travail.

## Communication

La communication est un outil indispensable pour une municipalité. L'organisation municipale, en informant les familles sur les services dont elle dispose, facilite l'intégration de ces dernières dans leur milieu. Également, en donnant accès à ces informations, elle stimule le développement du sentiment d'appartenance et le désir d'implication des familles au sein de la municipalité. En somme, l'accès à l'information permet aux familles robervalaises de s'exprimer.

Dans ce contexte, deux priorités et deux actions vont apparaître en matière de communication.

### Priorité :

- Faire connaître davantage les ressources municipales s'adressant aux familles.

### Action :

- Concevoir une trousse d'information et diffuser les services qui sont offerts aux nouvelles familles robervalaises.

### Priorité :

- Développer des stratégies d'information spécifiques.

### Action :

- Ajouter au site Internet de la municipalité une section « famille ».



## Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire entendu ici, fait référence à la planification du territoire, à la réglementation en matière d'environnement, de même qu'à la réalisation de travaux publics. Toutes ces interventions peuvent, à leur façon, influencer la qualité du milieu de vie des familles. Par conséquent, assurer un environnement sain aux familles signifie maintenir et protéger les milieux naturels et bâtis déjà existants sur le territoire et développer autour de ces lieux. Mais surtout, cela signifie aussi veiller à ce que l'aménagement du territoire se développe au même rythme que les familles et s'adapte aux nouvelles réalités qui les touchent.

Dans ce contexte, deux priorités et quelques actions vont percer en matière d'aménagement du territoire.

### Priorité :

- Faciliter l'accessibilité aux divers lieux publics pour les familles.

### Actions :

- Aménager un espace de stationnement réservé aux familles, au niveau des édifices municipaux et autres édifices publics ;
- Poursuivre l'aménagement du circuit local de vélo et sécuriser davantage certains secteurs municipaux de la piste cyclable (Véloroute).

### Priorité :

- Promouvoir la conservation de l'environnement.

### Actions :

- Sensibiliser les familles au recyclage ;
- Adhérer au programme « Réseau environnement ».



## Habitation

L'habitation se rapporte à ce qui est en lien avec la construction résidentielle. Cependant, elle constitue aussi un véritable instrument d'insertion sociale et d'appartenance à un milieu de vie pour les familles. C'est pourquoi, la municipalité doit porter une attention particulière à ce secteur dans le cadre de sa politique familiale.

Dans ce contexte, une priorité et une action font surface en matière d'habitation.

### Priorité :

- Mettre en place des moyens facilitant la réalisation des maisons intergénérationnelles.

### Action :

- Prévoir dans les règlements d'urbanisme les usages résidentiels pour l'implantation de maisons intergénérationnelles.

## Transport

Par les moyens de transport, les familles améliorent leur qualité de vie. Elles peuvent avoir plus facilement accès aux différentes infrastructures et activités de la ville. Inévitablement, ceci fait aussi en sorte qu'elles participent à la vie municipale. Pour cette raison, notamment, le transport doit être vu comme un élément accessible et répondant aux nouvelles réalités du monde moderne auxquelles font face les membres des familles robervaloises.

Dans ce contexte, une priorité et deux actions vont jaillir en matière de transport.

### Priorité :

- Analyser des moyens pour faciliter les déplacements.

### Actions :

- Analyser la pertinence d'un système de transport ;
- Analyser la possibilité d'ajouter aux usagers du service de transport adapté un horaire pour les fins de semaine.



## Santé

La santé est un autre secteur qui, par son impact sur les gens, peut servir d'indice de la qualité de vie des familles dans une municipalité. Dans le cadre de la politique familiale, l'organisation municipale doit donc être attentive à ce domaine puisqu'elle peut y intervenir de diverses manières. Que ce soit en agissant seule à l'intérieur de ses champs de compétence en matière de loisirs, par le soutien aux organismes ou encore en travaillant en partenariat avec les organisations de compétence provinciale qui sont rattachées à la santé et aux services sociaux, la municipalité, par ses actions, peut réellement contribuer à rehausser la qualité de vie de ses familles.

Dans ce contexte, une priorité et une action vont ressortir en matière de santé.

### Priorité :

- Participer à la promotion de la santé dans le milieu.

### Action :

- Adhérer au « Réseau québécois de Villes et Villages en santé ».

## Éducation

Bien que l'éducation soit un secteur où la municipalité joue davantage un rôle de partenaire, il n'en demeure pas moins important pour autant. Généralement, des membres de familles qui sont bien éduqués sont des acteurs sociaux qui bénéficient de bonnes conditions de travail et par surcroît, d'une bonne condition de vie. C'est pourquoi la municipalité doit tendre la main aux divers intervenants scolaires afin d'établir des liens solides qui vont assurer la réussite d'un monde meilleur en faisant des membres des familles des citoyens responsables.

Dans ce contexte, une priorité et une action vont surgir en matière d'éducation.

### Priorité :

- Encourager la réussite scolaire et personnelle chez nos jeunes.

### Action :

- Collaborer à la réussite scolaire et personnelle chez nos jeunes.



## **Promotion de la vie familiale et développement communautaire**

La promotion de la vie familiale et le développement communautaire sont les éléments sur lesquels repose le dynamisme d'un milieu. Ce dynamisme prend sa source dans les actions solidaires, ce qui crée et stimule le sentiment d'appartenance des familles envers leur municipalité.

Dans ce contexte, quatre priorités et quelques actions vont se manifester en matière de promotion de la vie familiale et de développement communautaire.

### **Priorité :**

- Promouvoir la vie familiale.

### **Actions :**

- Mettre sur pied un comité chargé de réaliser une programmation afin de célébrer la Semaine québécoise des familles ;
- Analyser la possibilité de mettre en place, avec la participation des commerçants du milieu, un programme de gratuité de couches ou tout autre produit, pendant une période déterminée, pour les familles qui viennent d'avoir un nouveau-né.

### **Priorité :**

- Favoriser l'implication des familles ou de ses membres dans la vie de la communauté.

### **Actions :**

- Reconnaître davantage l'implication sociale des individus impliqués dans notre communauté ;
- Offrir, par le biais du site Internet de la municipalité, un système destiné aux organismes du milieu qui désirent faire des appels d'offres dans le but de combler des besoins de bénévoles.

### **Priorité :**

- Favoriser le bon voisinage.

### **Action :**

- Décréter une journée ou une fin de semaine, spécialement destinée aux « ventes de garage ».

### **Priorité :**

- Faciliter l'intégration de nouvelles familles.

### **Action :**

- Favoriser la mise en place d'un comité d'accueil des nouveaux résidents.

## MISE EN ŒUVRE ET MÉCANISME DE SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Pour être bénéfique aux familles, la politique familiale doit s'accompagner d'un plan de mise en œuvre mettant en action différents acteurs du milieu. Ce plan d'actions sert à présenter la manière dont la Ville de Roberval procèdera pour réaliser sa mission.

La Ville a mandaté le comité famille pour assurer la mise en œuvre de la politique familiale et de son plan d'actions. Pour en assurer le lien avec la communauté, le conseil de ville a mis sur pied la commission de la famille, dont l'une de ses responsabilités sera de faire connaître la politique familiale aux organismes du milieu ainsi qu'aux familles robervaloises.

Elle veillera au bon suivi de la politique, en concertation avec l'ensemble des services municipaux concernés et des organismes du milieu.

Le plan de mise en œuvre se déroulera sur une période de trois ans. Les actions énoncées à l'intérieur de ce plan seront évaluées et mises à jour annuellement. Cet exercice permettra d'ajuster la mise en place des actions prioritaires à partir des tendances et des besoins changeants des familles. Bref, le plan d'actions sera un outil de développement qui va s'adapter continuellement à l'évolution des familles de Roberval.





## CONCLUSION

L'élaboration de cette politique familiale est le fruit d'un long processus impliquant plusieurs partenaires du milieu. Elle a permis à la Ville de Roberval de prendre véritablement conscience des diverses réalités dans lesquelles sont plongées les familles.

La politique familiale de Roberval viendra d'une part garantir aux familles qu'elles pourront continuer à bénéficier d'un cadre de vie des plus sains à proximité de nombreux services et dans un environnement des plus dynamiques. D'autre part, cette politique assurera que toutes les ressources actuellement disponibles seront mises à contribution dans leur plein potentiel pour accroître le bien-être de tous les membres des familles robervaloises.

Toutes les familles et acteurs du milieu sont donc invités à se joindre au conseil de ville de Roberval en s'impliquant et en se mobilisant dans ce beau projet de société qui vise à créer un environnement auquel les familles seront fières d'appartenir et dans lequel elles pourront s'épanouir à la hauteur de leurs aspirations. Bref, c'est bâtir un milieu de vie qui profitera à coup sûr à l'ensemble de la communauté robervaloise.



*Village sur glace*



## REMERCIEMENTS

La Ville de Roberval tient à remercier chacun des membres du comité famille qui a participé au processus d'élaboration de la politique familiale pour avoir cru dès le départ aux bienfaits de la mise en place d'un tel projet, mais également pour leur grande disponibilité, leur implication, la qualité de leurs réflexions, leur souci de bien identifier les besoins des familles de même que pour le partage de leur vision de notre devenir collectif.

Un merci tout particulier à toutes les familles robervaloises qui ont pris le temps de répondre au questionnaire consultatif à l'automne 2006 et qui se sont présentées à la consultation publique au printemps 2007, à ceux qui ont participé à la prise de photos, aux organismes qui ont collaboré en livrant leurs commentaires et suggestions, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'organisation municipale. La collaboration de tous a permis de rédiger une politique familiale des plus fidèles aux réalités des familles robervaloises et d'en enrichir la démarche d'élaboration.

Finalement, la Ville de Roberval désire remercier les personnes ressources pour la mise en place de la politique familiale municipale :

<b>M. Michel Bouchard</b>	Directeur du Service des loisirs de Roberval
<b>Mme Michèle Claveau</b>	Conseillère municipale représentante des questions familiales
<b>M. Mario Côté</b>	Coordonnateur à l'élaboration de la politique familiale
<b>M. Marc-André Plante</b>	Formateur au Carrefour action municipale et famille
<b>M. Christian Roberge</b>	Graphiste, Le Goupe Proconcept
<b>Mme Claudette Villeneuve</b>	Correctrice
<b>Mme Claudie Laroche</b>	Correctrice
<b>Mme Catherine Potvin</b>	Révisseuse, Référence Communication
<b>Imprimerie Roberval</b>	Impression
<b>Soutien financier et technique</b>	Ministère de la Famille et des Aînés du Gouvernement du Québec



## COORDONNÉES PERTINENTES

### Ville de Roberval

Maire	275-0202
Direction générale	275-0202
Greffé	275-0202
Hygiène du milieu	275-0202
Travaux publics	275-0202
Urbanisme	275-0202
Service incendie	275-0202
Service des loisirs	275-0202
Bibliothèque	275-0202

### Urgence

Police - Ambulance - Incendie	911
Urgence 24 heures / Sûreté du Québec	310-4141
Sûreté du Québec (MRC Domaine-du-Roy, poste de Roberval)	275-0433

### Santé

Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Domaine-du-Roy	275-0110
CSSS Domaine-du-Roy (CLSC de Roberval)	275-0634
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI)	275-1360
Centre jeunesse La Chesnaie	275-2541

### Écoles

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (centre administratif de Roberval)	275-2332
École primaire Benoit-Duhamel	275-0404
École primaire Notre-Dame	275-3932
École secondaire Cité étudiante	275-3110
Centre d'éducation des adultes l'Envol	275-5130
Centre de formation professionnelle Roberval	275-5546

### Loisirs

Centre sportif Benoit-Lévesque (programmation de l'aréna)	275-3628
Centre sportif Benoit-Lévesque (administration)	275-0202
Complexe sportif Cité étudiante (piscine et gymnases)	275-5446
Camping municipal Mont Plaisant	275-0910
Club nautique de Roberval inc. (Marina)	275-2574
Maison des jeunes Kiwanis de Roberval	275-1157



## Organismes

Agence Grands frères & Grandes sœurs du Domaine-du-Roy	275-0483
Maison de la famille Éveil-Naissance	275-6581
Centre de la petite enfance (CPE) Les Amis de la Culbute	275-4745
Centre de la petite enfance (CPE) Le Jardin de Robi	275-4431
Centre populaire de Roberval	275-4222
Club de l'Âge d'or « Joie de vivre »	275-6388
FADOC « Les Aînés » de Roberval	275-4723
Corporation de services aux personnes handicapées « L'Horizon »	275-0876
Office municipal d'habitation de Roberval	275-3408

## Gouvernement du Québec

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	1-888-386-6710
Commission des normes du travail	1-800-265-1414
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	1-866-747-6626
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	275-5442
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	1-888-643-4721
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	1-888-643-1435
Ministère de la Justice	275-3666
Office des personnes handicapées du Québec	1-800-567-1465
Protection de la jeunesse	1-800-463-9188
Régie de l'assurance maladie du Québec	1-800-561-9749
Régie du logement	1-800-683-2245

## Gouvernement du Canada

Assurance-emploi	1-800-622-6232
------------------	----------------

## Services d'entraide et d'écoute

Alcooliques anonymes	1-866-376-6279
Service d'aide en toxicomanie (S.A.T.) Domaine-du-Roy	275-4855
Auberge de l'amitié Roberval	275-4574
Tel-Jeunes	1-800-263-2266
Centre de prévention du suicide O2	1-800-463-9868



## BIBLIOGRAPHIE

### 1. DOCUMENTS OFFICIELS

QUÉBEC, CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. Guide d'information, Québec, Éditeur officiel, 2002, 46 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Créer des environnements propices avec les familles, Québec, Éditeur officiel, 2005, 154 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Prendre en compte la diversité des familles, Québec, Éditeur officiel, 2005, 124 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, Québec, Éditeur officiel, 2004, 95 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Famille-travail comment conciliez-vous? Québec, Éditeur officiel, 2003, 56 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Démographie et famille : Avoir des enfants, un choix à soutenir, Québec, Éditeur officiel, 2002, 45 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE. Vieillir dans la dignité, Québec, Éditeur officiel, 2001, 89 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles, Québec, Éditeur officiel, 2000, 36 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. Famille et travail, deux mondes à concilier, Québec, Éditeur officiel, 1999, 51 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE. La famille... composée autrement, Québec, Éditeur officiel, 1995, 71 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE. Les familles des personnes handicapées, Québec, Éditeur officiel, 1995, 46 p.

QUÉBEC, CONSEIL DE LA FAMILLE. Familles et grands-parents : une solidarité renouvelée, Québec, Éditeur officiel, 1994, 77 p.

QUÉBEC, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL. Huit principes pour construire la ville du transport durable, Québec, 2003, 51 p.

QUÉBEC, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE QUÉBEC. Sécurité dans les milieux de vie, Québec, Éditeur officiel, 2001, 68 p.

QUÉBEC, EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE. La conciliation travail-famille dans les petites et moyennes entreprises québécoises, Québec, Éditeur officiel, 2004, 68 p.

QUÉBEC, EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE. La municipalité : un lieu de qualité pour les familles, Québec, Éditeur officiel, 2003, 22 p.

QUÉBEC, FAMILLE EN MOUVANCE ET DYNAMIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE. Agir sur les politiques familiales; La recherche : un outil indispensable, Québec, Éditeur officiel, 2005, 107 p.

QUÉBEC, FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC. Guide de l'intergénération, Québec, 1994, 95 p.

QUÉBEC, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. La parentalité dans les organismes communautaires Famille, Québec, 2005, 67 p.

QUÉBEC, INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. La difficulté de concilier travail-famille : ses impacts sur la santé physique et mentale des familles québécoises, Québec, Éditeur officiel, 2005, 30 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. Les municipalités et les personnes handicapées : Guide pour favoriser leur intégration sociale, Québec, Éditeur officiel, 1994, 67 p.

QUÉBEC, OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Plan d'actions 2005-2006, Québec, Éditeur officiel, 2005, 37 p.

VILLE DE BAIE-COMEAU, Politique familiale, 2006, 38 p.

VILLE DE BLAINVILLE, Politique familiale, 2<sup>e</sup> édition, 2005, 31 p.

VILLE DE LAC-ETCHEMIN, Politique familiale, 2004, 17 p.

VILLE DE LAC-MÉGANTIC, Politique familiale, 2005, 21 p.

VILLE DE MASCOUCHE, Politique familiale, 2004, 31 p.

VILLE DE QUÉBEC, Politique familiale, 2005, 42 p.

VILLE DE RIMOUSKI, Politique familiale, 2005, 19 p.

VILLE DE ROSEMÈRE, Politique familiale, 2004, 23 p.

VILLE DE SEPT-ÎLES, Politique familiale, 2006, 21 p.

VILLE DE STE-MARIE, Politique familiale, 2005, 14 p.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, Politique familiale, 2004, 31 p.

VILLE DE VAL D'OR, Politique familiale, 2003, 21 p.

VILLE DE VICTORAVILLE, Politique familiale, 2004, 24 p.

### 2. LIVRES

ROCHER, Guy. Introduction à la sociologie générale, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1997, 685 p.

VALOIS, Jocelyne. Sociologie de la famille au Québec, Québec, Centre Éducatif et Culturel inc. 1993, 333 p.

### 3. ARTICLE DE PÉRIODIQUE

FRÉCHETTE Lucie et Yao Assogba. « La migration des jeunes d'une région à l'autre au Québec. Sept questions d'intérêt pour les municipalités. », Organisations et territoires, Automne 2004, p. 5-14

### 4. SITES INTERNET

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, <http://www.santesaglac.gouv.qc.ca>

Carrefour action municipale et famille, <http://www.carrefour-municipal.qc.ca>

Conseil de la famille et de l'enfance, <http://www.cfe.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Ministère des Affaires municipales et des Régions, <http://www.mamr.gouv.qc.ca>

Ministère de la Famille et des Aînés, <http://www.mfa.gouv.qc.ca>

Office des personnes handicapées du Québec, <http://www.ophq.gouv.qc.ca>

Semaine québécoise des familles, <http://www.sqf.qc.ca>

Statistique Canada, Profils des communautés 2001, <http://www.statcan.ca>

Ville de Roberval, <http://www.ville.roberval.qc.ca>

L A F A M I L L E A U C O E U R D E N O T R E V I L L E



**POLITIQUE  
FAMILIALE**  
*Ville de Roberval*



**VILLE DE ROBERVAL**

851, boulevard St-Joseph  
Roberval (Québec) G8H 2L6  
Téléphone : (418) 275-0202  
Télecopieur : (418) 275-5031

[www.ville.roberval.qc.ca](http://www.ville.roberval.qc.ca)

La politique familiale  
de la ville de Roberval  
a été adoptée  
par le conseil municipal  
le 31 mars 2008.

## **L'ARBRE**

### **LES BRANCHES**

Sentiment d'appartenance  
des individus membres de la  
cellule familiale

### **LA SÈVE**

Transmission des valeurs des  
parents aux enfants

### **LES RACINES**

Liens parent(s)-enfant(s)  
et liens intergénérationnels

Satisfaction des besoins  
primaires (se nourrir,  
se loger, se vêtir et être en  
sécurité)

Développement individuel,  
social et affectif des individus

Apport de soutien et  
d'entraide

### **Mario Côté**

chargé de projet, politique familiale